

SIRET 20009393800013

Monsieur Patrick CALLAIS

Maire

Mairie de LE TRAIT

76580 LE TRAIT

DEVIS

Classes CHAM

Année civile 2023

Pour rappel 2022, année complète 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ⇒ **23 208,00 €**

Année 2023

Année complète 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ⇒ **23 208,00 €**

Au pourcentage d'élèves de chaque commune (*effectif total du collège 321 élèves*) :

Yainville (39 élèves) 12,15 %

Ste Marguerite sur Duclair (97 élèves) 30,22 %

Le Trait (185 élèves) 57,63 %

Soit pour la Ville du Trait :

23 208,00 € X 57,63 % = 13 374,77 €

(treize mille trois cent soixante-quatorze euros et soixante-dix-sept centimes)

Le 15 octobre 2022,

Le Représentant de la Commune,

Bon pour accord,

Le

Signature et cachet

La Présidente,

Céline DURVICQ



**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
du CONSERVATOIRE
du VAL DE SEINE**